



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E138486

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2023

ÉDITÉ LE 19/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 524720307 RCS

Siret : 524 720 307 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5000158

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 095161114003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 095161114003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2021

Raison sociale : LE MENACH JEAN LUC

3 KERVIDEO
29340 RIEC SUR BELON

Téléphone : 06 58 92 66 18

Portable : 06 58 92 66 18

Fax :

Site Internet :

E-mail : jeanlucnelly@orange.fr

Responsabilité légale :
LE MENACH JEAN LUC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	14/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.